

LE BÉRUCHOT

Bulletin d'informations de la commune de Saint-M'Hervé



Février 2023, n°72

Inscription TGI 34/08



Quelques changements dans le bureau...

Suite aux élections du tiers sortant lors de son assemblée générale du 28 janvier, le bureau de la section U.N.C. de Saint-M'Hervé s'est réuni ce vendredi 10 février afin de procéder au vote désignant les nouveaux responsables.

Le nouveau Président est Joseph Bénard, assisté d'Henri Morel vice-président.

Le bureau est aussi dorénavant constitué de :

- Francis Simon, trésorier
- Didier Lucas, trésorier-adjoint
- Dominique Kerjouan, secrétaire
- Gaston Sorin, secrétaire-adjoint
- Gérard Beaudouin, porte-drapeau
- Raymond Bordier, Michel Blot, Georges Gadebois, Pierre Lancelot, membres.



Les adhérents et le bureau de l'UNC tiennent à remercier tout particulièrement Monsieur Pierre-Marie Beaupère qui, après 41 années d'engagement au sein du bureau, a souhaité se mettre en retrait.

Ils remercient aussi et félicitent Monsieur Henri Morel pour 15 années de présidence efficace et Monsieur Pierre Lancelot pour ses 10 ans en tant que secrétaire actif.

Parmi les événements récents de 2022, il convient de citer la cérémonie du 11 novembre vécue comme à l'accoutumée avec la section U.N.C. de Balazé : un beau moment de fraternité et d'amitié intercommunales.



Absent sur la photo : Didier Lucas

COMITÉ DES FÊTES

Les **TARTINES D'ARTISTES** se tiendront cette année le **samedi 6 et dimanche 7 mai 2023**. La formule de la randonnée semi-nocturne gourmande sera reconduite cette année. Réservez bien la date !

Les modalités pour le samedi soir seront transmises dans les semaines à venir. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Par ailleurs, **samedi 2 septembre** se dérouleront les **classes 3**. Nous recherchons des volontaires pour représenter sa classe et être référent.

Des invitations seront transmises aux personnes concernées par cet événement. Toutefois, pour éviter l'oubli de personnes dans le recensement de la classe 3, nous vous convions à vous signaler (si vous n'avez pas reçu d'invitations au 30/06/2023) auprès de la municipalité. Le comité veillera à vous transmettre le document nécessaire à votre invitation.

AMICALE DES PALETISTES

C'est l'anniversaire de l'association, 10 ans déjà que nous avons remis le club de l'amicale des palets en fonction. Notre assemblée générale s'est déroulée vendredi 27 janvier 2023.

Le tiers sortant a été réélu par la majorité :

- Jérôme Gautier
- Vincent Gadbois
- Gaëtan Guilloux



Suite à la demande de plusieurs personnes, nous vous présentons les membres du bureau avec leur fonction :

Jérôme Gautier, Co-Président



Maryvonne Caillet, Co-Présidente



Joseph Bénard, Président d'honneur



Sylvie Lucas, Secrétaire



Gaëtan Guilloux, Secrétaire Adjoint



Vincent Gadbois, Trésorier



Jérôme Bellier, Trésorier Adjoint



Jean-Louis Tropée, membre



Loïc Breton, membre

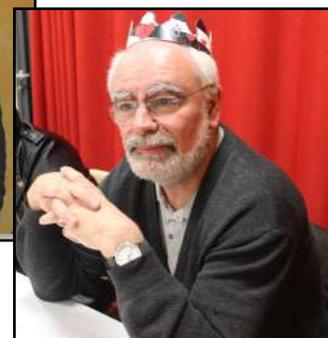


Nous avons clôturé cette soirée par un verre de l'amitié et notre traditionnelle galette des rois.

Nous remercions ceux qui ont contribué en 2022 pour leur participation de dons et nous sommes toujours preneurs de lots par le biais de nos entreprises, merci.

On n'oublie pas de remercier l'aide de nos conjoints.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain concours **samedi 22 avril 2023 à 14h salle polyvalente** (équipe de 2 dont 1 joueur habitant ou natif de la commune).



ART FLORAL

L'assemblée générale de l'association d'Art Floral "Orchidée 35" a eu lieu le vendredi 3 février à 20h30 à la salle Saint-Eloi.

Le bureau remercie les personnes présentes, pour leur dynamisme et leur envie de s'investir dans l'association, ce qui nous motive à chaque instant.

Nous avons présenté le rapport d'activité, le rapport financier et nous avons échangé sur les différents projets pour 2023, entre autres une exposition d'art floral prévue le 28 et 29 octobre 2023.

Nous remercions également Mme Le Maire et son conseil, pour la mise à disposition de la salle Saint Eloi.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un verre de l'amitié. Le bureau



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club redémarre petit à petit les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois.

Si à la reprise en mai dernier, nous étions en moyenne 25 présents, aujourd'hui nous tournons plutôt autour de 30 !

La proposition de nous réunir le 2^{ème} jeudi en plus des deux existants (ce qui ferait 3 réunions mensuelles) est toujours en réflexion. Le 4^{ème} jeudi restant disponible pour l'art créatif.



Nous vous rappelons les dates à retenir pour les activités se déroulant à Saint-M'Hervé avant la prochaine parution du béruchot d'avril.

- **28 février** : Gai-Savoir - salle Saint-Eloi à 14h
- **25 mars** : Pot-au-feu - salle Louis Grimoux à 12h
- **4 avril** : Concours de palets - salle des sports à 14h (inscriptions à partir de 13h30)

Nous vous espérons nombreux à ces différentes manifestations. Le bureau du club



Pour la fin de l'année 2022, l'école s'est vue agrémentée de décors de Noël en bois colorés, réalisés par les membres APEL et quelques parents.

L'école a changé de visage pendant quelques semaines et nous les en remercions chaleureusement !

Cette année les élèves de l'école font leur cirque ! Représentations les 5 et 12 mai !

Venez nombreux ! Pour aider au financement de ce magnifique projet en partie, l'équipe APEL a organisé 3 actions :

- Vente de fromages avec La Belle Fromagerie d'Ételles, qui travaille avec des producteurs locaux ;
- Opération emballage papier cadeau chez Leclerc avant les fêtes de Noël le jeudi 22/12 ;
- Vente de brioches en provenance de chez Brialys



Cette année, le thème retenu est « la vie de château » : les enfants auront la chance de vivre une journée d'immersion complète à l'époque du Moyen-Âge avec une compagnie spécialisée dans ce type d'évènement (4 avril).

L'équipe APEL a sollicité des mamans et mamies afin de coudre les costumes que porteront les enfants, un grand merci à elles !

D'ores et déjà, vous pouvez noter dans vos agendas la date de la kermesse, qui aura lieu le **SAMEDI 17 JUIN** : menu et déroulement à lire dans le prochain Béruchot !

RANDO HERVEENNE



En ce début d'année 2023, notre association « Rando Hervéenne » se porte bien avec de plus en plus de marcheurs qui affrontent courageusement la pluie, le vent et des températures frileuses.

Venez nous rejoindre chaque lundi sur le parking de la mairie à 13h30 (covoiturage) pour vous ressourcer et découvrir en bonne compagnie notre belle région.



Pour information, nous avons eu le plaisir de recevoir 108 randonneurs pour le goûter du mois de janvier et partager la galette des Rois.

Que du bonheur !

Contact : Gérard Beaudouin
- président : 06.17.61.56.57.



BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque municipale de Saint M'hervé

Bébés Lecteurs

Entrée libre
10h15 - 11h15

Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans accompagnés de maman, papa, mamie, nounou...

Judi 26 janvier
Judi 9 mars
Judi 6 avril

VIE COMMUNALE



L'aboïement constitue un trouble du voisinage tel que défini par le code de la santé publique (art. R1336-5).

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

GOSPEL

Le 23 décembre 2022 a eu lieu la 1ère du Gospel dans notre église Saint Eloi.



299 personnes y ont assisté dans une ambiance chaleureuse et dynamique. Nous remercions le comité des fêtes pour l'organisation du vin chaud à la fin de cette représentation.

La commission culture.

VŒUX DU MAIRE



Madame le Maire a prononcé ses vœux publics depuis son élection en 2020, vendredi 13 janvier. Ce fut l'occasion de laisser la parole aux adjoints pour présenter leurs bilans des 3 années passées et, à chaque conseiller de se présenter.



Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation et nous vous en remercions. Nous renouvelons nos remerciements à l'ancien conseil municipal pour le service ainsi qu'à Edith Tropée et la pépinière Holder pour la décoration.

Merci également à l'ensemble du personnel communal pour l'organisation.

RDV vendredi 12 janvier 2024 à 19h.



DESHERBAGE DES TROTTOIRS

La commune organise le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires.

CLASSES 3



Les personnes concernées par la classe 3 qui souhaitent organiser cet événement sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie ou du comité des fêtes par tél ou par mail :

- **02-99-76-70-01**
- **comitedesfetestmherve35@gmail.com**
- **accueil@saintmherve.fr**

Le comité des fêtes viendra en soutien au groupe organisateur.

TAXE D'HABITATION

Vous êtes propriétaire ? Une nouvelle déclaration obligatoire est à faire sur le site des impôts. La taxe d'habitation a été supprimée pour les logements principaux. Pour autant, elle n'a pas complètement disparu, et reste due pour les résidences secondaires.

La DGFIP demande à tous les propriétaires, qu'ils aient une résidence principale ou secondaire, d'effectuer une déclaration supplémentaire au service des impôts.

Il faut se rendre sur impot.gouv.fr - rubrique « **mes biens immobiliers** » pour remplir une « **déclaration d'occupation** ».

Il faut indiquer qui habite dans le logement ou utilise la résidence secondaire et leur période d'occupation. Une fois que la déclaration est réalisée une 1ère fois, seul un changement de situation en nécessitera une nouvelle.

L'objectif est simplement d'identifier les locaux qui demeurent taxables.



CONCOURS PHOTO

Nous proposons un concours photo ouvert à tous pour mettre en valeur notre patrimoine (photos de la campagne, du bourg, des fleurs, des endroits insolites etc...).

Envoyez-nous votre plus beau cliché pris sur le territoire communal à l'adresse mail suivante : comptabilite.communication@saintmherve.fr

La photo gagnante sera la couverture du bulletin municipal de fin d'année !

Vous avez jusqu'au 1er octobre pour laisser place à votre imagination, au fil des saisons. A vos appareils !!!



ZOOM SUR ... LA CAMPAGNARDE



La boulangerie/épicerie de Philippe et Véronique COUSIN située à l'entrée du bourg « rue de Vitré » est ouverte au public toute la semaine sauf le mardi. Les services proposés sont les suivants :

- Boulangerie
- Pâtisserie
- Epicerie
- Snacking
- Charcuterie
- La Poste
- Paniers anti-gaspillage

Depuis quelques semaines, vous pouvez profiter du distributeur à pain, viennoiseries et bonbons pour le plus grand bonheur des enfants !

Nous recherchons toujours des apprentis. N'hésitez pas à déposer votre candidature.

Tél : 02-99-76-75-59 - Mail : boulangerie@la-campagnarde.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Juliette GOUSSET - 29/12/2022 à Vitré
- Timao DROUYER - 02/02/2023 à Vitré



Décès

- Marie Madeleine CHAUVEL née BLANDIN - 17/12/2022 à Vitré
- Maria SIMON née MAIGNAN - 22/12/2022 à Vitré
- Marie BEAUPÈRE née MEREL - 25/12/2022 à Vitré
- Pierre GREINER - 03/01/2023 à La Guerche de Bretagne
- Christian SAUVÉE - 19/02/2023 à Rennes



Prochaine parution

le 24 avril 2023

Pensez à nous faire parvenir votre article au plus tard le 10 avril 2023. Les articles arrivés après cette date ne seront pas diffusés.

Merci !

